

COMMUNE DE LERM ET MUSSET

Extrait du registre des Délibérations.

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
6 avis défavorables
2 avis favorables
1 blanc
Date de la convocation : 15/10/2010
Secrétaire de séance : Mme DAUBA.

ANNEXE N° 9

REÇU LE
27 OCT 2010
SOUS-PREFECTURE
de LANGON-GDE

Présents : Ms. DARGUENCE, ESPUNY,
Mmes DAUBA, LACOURT, MAC CULLOCH, BOQUIN.
Ms. BORDES, ESPAGNET.
Absents : Mme LAGARDERE, M. GOURGUES.

M. LAGARDERE a donné pouvoir à M. DARGUENCE.

SEANCE du 22 OCTOBRE 2010.

Objet : PROJET DE CRATION D'UN CENTRE MULTIMODAL DE REGROUPEMENT
ET DE VALORISATION DE DEBLAIS INERTES OU FAIBLEMENT POLLUES.
AVIS DE LA MUNICIPALITE.

Monsieur le Maire rappelle que dans sa séance du 4 juin 2010 le Conseil Municipal avait donné un avis favorable au projet de création d'un centre multimodal de regroupement et de valorisation de déblais inertes ou faiblement pollués.

Cet avis avait semblé légitime au Conseil Municipal car ce dossier transmis par la Préfecture avait reçu l'aval des services compétents.

L'enquête publique est en cours et il apparaît que beaucoup de voix s'élèvent contre cette installation. Une partie de la population est très inquiète sur les risques de pollution qui seraient induits par une telle activité ainsi que les nuisances qu'amèneraient une augmentation du nombre de poids lourds dans ce secteur.

Devant ces éléments le Maire propose au Conseil de délibérer à nouveau afin de voir si le Conseil maintien son avis favorable ou préfère revenir sur sa décision. Il propose un vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal après vote à bulletin secret décide de donner un avis défavorable à ce projet

Fait à LERM ET MUSSET le 22 octobre 2010

Publié le 26/10/2010

Transmis en sous-préfecture le 26/10/2010

